

n'accepte pas la déclaration de l'honorable député à l'effet qu'il s'agit d'un programme institué par le gouvernement.

J'ai moi-même écouté l'émission à Radio-Canada, hier; le sous-ministre de la Santé nationale avait donné des directives au sujet de ces interventions chirurgicales.

Des erreurs ont peut-être été commises, et je sais que mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, étudie le problème à ce moment-ci. Mais aucune politique n'a été établie par le gouvernement à l'effet de stériliser les femmes indiennes.

[Traduction]

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Le ministre veut-il dire que les femmes indiennes, qui ont été interrogées par Radio-Canada et qui ont dit qu'on les avait opérées contre leur volonté ou sans qu'elles le sachent, faisaient bel et bien de fausses déclarations?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, j'ai dit tantôt qu'il peut toujours se glisser des erreurs. Cependant, la politique du gouvernement est claire à ce sujet, et ces interventions n'ont lieu que lorsque la personne elle-même le demande. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social exige que dans chaque cas il y ait un interprète pour faciliter les échanges entre les deux médecins et la patiente.

* * *

• (1450)

LES FINANCES

L'ABAISSEMENT DES DROITS D'ENTRÉE SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES—L'APPLICATION DE LA MESURE À D'AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

[Traduction]

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Étant donné la décision qu'a prise le gouvernement d'abaisser les droits de douane sur les aliments importés et de créer un comité spécial chargé d'étudier l'évolution des prix des aliments, et vu la vive inquiétude due à l'augmentation effarante des importations d'aliments au Canada, le gouvernement envisage-t-il d'établir des moyens de contrôle, de fixer des directives ou de prendre des mesures directes visant tous les autres secteurs de l'économie canadienne, ou les agriculteurs canadiens et leurs familles doivent-ils faire à eux seuls les frais de la lutte du gouvernement contre la hausse du coût de la vie?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député reconnaîtra, j'en suis sûr, que la deuxième partie de sa question est controversable; elle n'est donc pas recevable sous cette forme.

M. Danforth: Monsieur l'Orateur, puis-je poser la question d'une autre manière?

M. l'Orateur: Le député ne devrait pas être autorisé à poser une question supplémentaire à une question irrece-

Questions orales

vable, mais je me ferai un plaisir de lui permettre de poser sa question sous une autre forme.

M. Danforth: C'est ce que je voulais, monsieur l'Orateur. Je vous remercie. Puis-je demander au ministre si le gouvernement envisage d'imposer aux autres secteurs de l'économie canadienne des contrôles ou des directives comparables à ceux qui sont imposés à nos producteurs de matières premières?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, bien que le député ait posé sa question d'une autre manière, je voudrais dire à la Chambre que je n'accepte pas son affirmation et que les mesures budgétaires dont il parle comportent également un bon nombre d'avantages pour les agriculteurs canadiens dont notamment le transfert de la ferme familiale du décès du propriétaire et beaucoup d'autres points touchant les agriculteurs en tant que consommateurs.

M. Baldwin: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole au député de Peace River pour une question supplémentaire; puis, ce sera le tour du député de Vancouver-Kingsway.

LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES PRIX—LES PROPOS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Pourrait-il faire le plus tôt possible une déclaration à l'appel des motions pour nous dire si le ministre de l'Agriculture énonçait la politique du gouvernement en déclarant à la Chambre, vendredi, que seuls les gouvernements provinciaux avaient le droit de s'occuper de questions de contrôle? Par la même occasion, voudrait-il nous dire dans quelles circonstances urgentes le gouvernement jugerait utile d'intervenir?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il me semble qu'il s'agit là d'une question de droit constitutionnel.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Voilà un nouveau record pour le nombre de questions sans réponses, Pierre.

* * *

LES PRIX DE L'ALIMENTATION

LE RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL—L'ÉTUDE EN CABINET—DEMANDE DE DÉCLARATION QUANT À L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Voudrait-il nous assurer qu'il demandera au cabinet d'étudier en priorité les recommandations du comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation?